



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 5 août 2019

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Santé** concernant le transport transfrontalier de patients en ambulance.

L'annonce du renforcement du Service d'Aide Médical d'Urgence par un quatrième pilier s'inscrit dans le cadre de l'accord gouvernemental qui prévoit une mesure supplémentaire pour améliorer l'aide médicale d'urgence, à savoir l'extension de la coopération transfrontalière en matière de transport de patients en ambulance.

En effet, l'accord gouvernemental stipule que « des négociations seront entamées avec les partenaires allemands et belges en vue de conclure des accords bilatéraux concernant le transport transfrontalier des malades en ambulance, à l'instar de l'accord-cadre conclu entre le Grand-Duché et la région française du Grand Est. »

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre:

1. **Est-ce que des négociations avec les partenaires belge et allemand ont déjà été entamées ?**
2. **Monsieur le Ministre peut-il me renseigner le cas échéant sur l'état d'avancement, voire les résultats de ces négociations ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Josée Lorsché
Députée